

Quand on aura 30 ans, en l'an 2020

Rudy Chauvel

Université de Droit Clermont-Ferrand

Résumé

Le récit d'une journée ordinaire d'un jeune cadre administratif, racontée à la première personne et ponctuée de bulletins d'informations, à travers lequel se dessine un panorama possible de la France de 2020, à la fois optimiste et réaliste.

« Bienvenue sur France Info, nous sommes le 10 mai 2020, il est 7h00. Anne, c'est à vous.

– Merci Éric, on commence avec l'international car, cette année, la Corée fêtera le 5e anniversaire de sa réunification. Souvenez-vous, la mise en quarantaine unanime de la Corée du Nord, lors de ses débordements nucléaires il y a quelques années, s'est conclue par une réunification douloureuse mais bénéfique avec sa voisine méridionale. En effet, après le choc culturel subi par les deux populations, cette réunion inespérée a porté ses fruits tant sur le plan démocratique qu'économique, puisqu'elle est devenue la septième puissance mondiale en terme d'exportations.

Info-Europe ensuite : hier soir, lors de la conférence de presse célébrant la 35e journée de l'Europe, le Président de l'Union européenne et son ministre de la Défense ont annoncé que le premier porte-avion européen serait à flot d'ici le printemps 2024. Plus tard, le Président a annoncé la création d'une nouvelle agence de santé européenne dotée de pouvoirs importants pour faire face à la dangerosité de certains médicaments en circulation et au gâchis, dont le coût s'élevait pour 2019 à près de 300 milliards d'euros dans l'Union. Nous restons en Europe avec l'édito du Monde.fr qui revient aujourd'hui sur le bilan de la FATCA européenne mise en place en janvier 2017. L'éditorialiste signale que ce programme a donné, je cite : « un élan considérable à la coopération fiscale régionale et a enfin eu raison des centaines de milliards d'euros perdus par la fraude et l'optimisation fiscales en Europe. »

On poursuit sur le national avec la sécurité et les écarts des syndicats de gardiens de la paix et d'officiers de police. En effet, les discussions sur la fusion des corps police et gendarmerie restent animées, mais depuis les revendications des syndicats sur le montant des primes et la demande d'intégration immédiate dans le corps des commissaires, la tendance est à la réduction des effectifs en faveur de la gendarmerie. Rappelons aussi que le rôle d'assistance aux populations a été revalorisé grâce notamment à des actions de proximité dans les banlieues, atténuant ainsi l'aspect "gendarme de la route" qui laissait paraître une image négative et répressive des forces de l'ordre. Dans ce sens, de nombreux radars, stratégiquement placés pour être rentables, se sont vus retirer et remplacer par des radars pédagogiques, en contrepartie d'une plus grande sévérité contre les grands excès de vitesse, l'alcool au volant et les stupéf... »

Certaines choses n'ont pas changé, à commencer par le flot continu d'informations au sein duquel l'une chasse l'autre sans que l'on ait le temps de s'y attarder. Je n'ai pas le choix, mon nouveau métier exige que je sois en permanence au fait de l'actualité. À ce titre, mon smartphone est

devenu une véritable partie de moi-même : il ne me quitte jamais et me tient sans cesse au courant de ce qu'il se passe dans le monde.

Il faut reconnaître que dans le monde du numérique, la France a bien rattrapé son retard. Il y a quelques années, un nouveau support directement inspiré de la plateforme américaine Netflix a fait son apparition. Enfin la France mettait sur pied une plateforme légale et officielle de streaming vidéo disposant d'un très large catalogue de films et de séries télévisées régulièrement actualisé et accessible à la fois sur internet et sur la télévision. Moyennant un abonnement mensuel maximum de 20 euros, l'accès au catalogue en version française et originale sous-titrée était illimité. L'impact s'est rapidement mesuré par une fréquentation massive, à mettre en balance avec le recul des ventes sur support physique et la persistance du téléchargement, toujours pratiqué par certains jeunes adeptes du tout-gratuit tout de suite.

Déjà 7h30, je vais prendre ma e-car. C'est incroyable la vitesse à laquelle les electric-cars se sont banalisés : l'autonomie et le nombre d'acheteurs ont augmenté proportionnellement à la baisse des prix. Les constructeurs français font d'ailleurs partie des leaders européens et mondiaux dans ce domaine. Il faut se rendre à l'évidence, la hausse du prix de l'essence et du diesel était devenue particulièrement dissuasive : quatre euros pour un litre, dont près de trois uniquement au titre de taxes diverses. Cela a au moins contribué au développement des e-cars et des transports en commun. Malheureusement, l'extension du pouvoir de nuisance des syndicats des transports a entraîné un certain nombre d'abus, notamment en ce qui concerne les grèves à répétition, les veilles de départ en vacances par exemple. Les transports se sont finalement vus encadrer par une nouvelle législation : une catégorie de service public a en effet été créée spécialement pour eux afin de restreindre l'usage du droit de grève et du droit de retrait. Cela ne s'est pas fait sans heurts, mais la menace d'un licenciement massif couplé à une réembauche individuelle sur des contrats de droit privé a pu mettre un terme à la paralysie du pays.

« Vous êtes sur France Inter et il est 7h35. Nous sommes avec l'invité de la matinale, le directeur du Master de Droit public de la Sorbonne, qui reviendra sur le vote prochain de l'Acte IV de la décentralisation, concernant essentiellement l'organisation de la vie politique. Mais avant cela un flash info avec le dépôt, hier dans la soirée, d'une proposition de loi d'un député PS visant à instaurer un encadrement juridique de la prostitution. Peut-être voulez-vous réagir sur cette annonce avant de nous parler de cet Acte IV, Monsieur le Professeur ?

– Eh bien, vous me prenez un peu au dépourvu mais je dois dire que cette proposition de loi semble vouloir signifier purement et simplement la réouverture des maisons closes, constituées comme de véritables PME, encadrées par le droit, assujetties aux prélèvements obligatoires et garantissant ainsi une couverture sociale, sanitaire et juridique aux travailleurs et travailleuses du plus vieux métier du monde. On peut bien sûr s'interroger sur le fait de vouloir donner une reconnaissance juridique au métier de péripatéticienne mais cela aura au moins le mérite de poser le débat sur une question qui reste et restera sans doute toujours d'actualité.

– Merci pour votre réponse, j'invite les auditeurs à réagir à votre analyse et à cette proposition de loi sur le Facebook et le Twitter de l'émission ; en attendant, et si vous le voulez bien, nous allons passer à l'Acte IV et sur ce qu'il va, d'après vous, changer dans le paysage politique français.

– Je débiterai en rappelant que les lois qui le composent se situent dans la droite ligne de celle abolissant toute possibilité de cumul de mandats, qu'il soit horizontal, c'est-à-dire limité à deux successifs, ou vertical soit un seul mandat à la fois. Les mesures les plus attendues sont notamment le dégraissage du millefeuille territorial et le remboursement de la cagnotte détenue par le Sénat, qui s'élève désormais à deux milliards d'euros. Je souhaite aussi rappeler l'importance de la précédente réforme du cumul des mandats qui a facilité la mise en place d'un pouvoir législatif plus indépendant des pouvoirs exécutif et locaux et permis un meilleur renouvellement du personnel politique.

– Je vois. Mais, concrètement, qu'est-ce que ces lois entraîneraient si elles étaient votées ?

– Dans le meilleur des cas, une baisse des coûts de fonctionnement des collectivités territoriales par une diminution des services redondants, une meilleure lisibilité de leurs compétences, une prééminence de la région, une diminution du nombre des communes au profit des structures de coopération intercommunale, ainsi qu'une fusion de certains départements avec leur région. Le programme de ces lois est ambitieux, je vous l'accorde. Malgré tout, il ne faut pas oublier que l'attitude exemplaire des deux assemblées lors du vote de la loi anti-cumul et l'assainissement de la vie politique ont permis de rendre au Parlement une pleine confiance du peuple et d'espérer de nouveaux pas vers une meilleure gestion des deniers publics. Après tout, l'actuel Président de la République a été élu sur cette idée forte...»

Je me souviens de la réaction dubitative de mes collègues lors de l'annonce du futur Acte IV. Effectivement, beaucoup de gouvernements ont déjà dû s'incliner face aux vagues de protestation émanant des fonctionnaires territoriaux et des élus locaux, mais celui-là me paraît particulièrement déterminé.

Je pensais être en retard mais il me reste encore 15 minutes, juste le temps de parcourir le journal électronique sur ma tablette et de manger une galette de riz soufflé. En y réfléchissant, tout est progressivement devenu moins gras, moins sucré et moins salé. Même au niveau sportif, les administrations et les entreprises ont mis en place des équipes afin d'inciter les salariés à pratiquer une activité sportive régulière tout en leur permettant de côtoyer leurs supérieurs dans un cadre moins professionnel. Des tournois sont régulièrement organisés entre entreprises et administrations et, depuis que cette pratique s'est répandue, le taux de suicide dans les entreprises aurait diminué. D'ailleurs, dans le domaine de l'alimentation, les scandales successifs qui ont frappé l'industrie agroalimentaire ont permis au bio et au « sain » de se démocratiser ; il semblerait même que le développement de cette filière ait contribué à la diminution du taux d'obésité et des risques cardiovasculaires. Les pauses cigarette sont elles aussi devenues de plus en plus rares : le nombre d'heures de travail perdues par an, couplé au prix des paquets qui a récemment dépassé la barre des dix euros, ont mis un terme à cette pratique. Plusieurs études ont par ailleurs démontré la dangerosité des cigarettes électroniques, marquant ainsi l'arrêt de leur commercialisation.

Rien de bien passionnant sur le journal d'aujourd'hui si l'on enlève les chiffres du chômage qui reculent, et une étude démontrant qu'au fil des années, les couples de même sexe et leurs enfants se sentent mieux intégrés. Je devrais ranger ma tablette, j'ai encore beaucoup de travail sur la réunion de cet après-midi.

14h00, réunion salle Stéphane Hessel. Tout le monde est déjà présent et installé, le nouveau système de primes au mérite semble porter ses fruits.

« Bonjour à tous. Nous allons commencer avec l'évaluation de la facilitation des formalités de création d'entreprise. Vous le savez, comme pour les associations pour lesquelles sont mis à disposition des statuts types en Préfecture, toutes les formalités de constitution d'une entreprise sont désormais gratuites. De plus, un guichet pluridisciplinaire qui traite de toutes les formalités statutaires et fiscales a été mis en place dans les chambres de commerce et d'industrie. Toutefois, un tel guichet peut être mis en place par le Conseil régional sous peine de rendre l'adhésion à la CCI ou à la chambre des métiers pour les artisans, facultative et volontaire pour les entreprises.

Dans un deuxième temps, nous parlerons de la mise en place prochaine d'une importante société d'économie mixte nationale associant des capitaux privés de grandes entreprises et de banques avec des capitaux publics. Cette société sera dirigée par un conseil d'administration composé paritairement et sera compétente pour les créations ou extensions des entreprises de plus de cinquante salariés par le biais d'apports en capital temporaire de 2 à 5 ans. La sortie du capital sera bien entendu assortie d'un droit de préemption de l'entrepreneur. Pour les entreprises de moins de cinquante salariés, il est question de créer une structure analogue au niveau régional.

Enfin, nous discuterons de l'efficacité des mesures concernant les marchés publics et l'échange des biens matériels et immatériels des administrations. En effet, depuis quelques mois, les marchés publics sont systématiquement assortis de clauses écologiques et sont centralisés dans une seule administration pour tout un secteur. Dans la même veine, une initiative complémentaire qui vise à encadrer légalement et à inciter le don entre administrations de biens matériels, tels que le mobilier, les ordinateurs, et immatériels, comme les logiciels, a été mise en œuvre afin d'éviter des dépenses superflues.

Sur un plan plus humain, nous pouvons nous féliciter du recul du chômage. Il semblerait que les aides financières et administratives à la création d'entreprises, ainsi que la révision de la branche chômage sur ce qui concerne le plafonnement des plus hautes indemnités en contrepartie d'un meilleur suivi des chômeurs aient porté leurs fruits.

Christian, vous allez nous parler de l'évaluation des... »

19h00, je rentre chez moi. Mon garage est à deux pas de mon appartement. Je n'aurais jamais pu m'offrir ce luxe sans une baisse générale des prix de l'immobilier induite par l'encadrement des loyers. Je crois que j'ai fait mes études quelques années trop tôt : les aides perçues par les locataires ne sont enfin plus prises en compte par les propriétaires dans le montant des loyers ; les prix ont baissé et les étudiants peuvent enfin se loger à des prix décents. J'ai aussi entendu dire que le système des bourses pour les étudiants avait enfin été rendu plus sévère suite aux nombreux abus ; elles sont désormais mieux contrôlées et, en échange d'une revalorisation intégrale des montants, sont soumises à une obligation de résultat minimum sous peine de remboursement total ou partiel. Par ailleurs, plusieurs initiatives ont été lancées, comme par exemple la généralisation des cours en ligne et l'informatisation des dossiers au niveau national qui s'est vue complétée par un dispositif de système de formulaire numérique à remplir pour les inscriptions. Le programme du Ministère de l'Enseignement Supérieur « Étudiants connectés » permet même aux étudiants d'acheter une tablette ou un ordinateur à des prix très attractifs. Ce doit être l'heure du journal télévisé.

« ...lors de la dernière intervention du Ministre de la Justice, avaient été annoncées 10 000 nouvelles places dans des établissements de réinsertion permettant aux délinquants primaires d'apprendre un métier manuel ou agricole tout en travaillant quasi gratuitement pour la société.

Une source proche du ministre nous a confié que cette mesure de désengorgement des prisons et de réinsertion serait à mettre en balance avec une plus grande sévérité appliquée aux multi-récidivistes, aux délinquants sexuels et aux crimes de sang. Une autre source proche du gouvernement nous a confirmé la construction d'établissements pour jeunes adolescents difficiles. Après une courte page de publicité, nous reviendrons sur la nouvelle baisse des pensions de retraite situées au dessus de 2000 eur... »

La fatigue de la journée commence à se faire sentir, je n'ai même plus la force de supporter ce flux continu d'informations ni les assauts publicitaires des grandes marques. Il est temps d'éteindre.